

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16685**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Assistant-réalisateur

Nouvel intitulé : Assistant réalisateur

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole internationale de création audiovisuelle et de réalisation (EICAR)	Directeur de l'EICAR

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Collaborant avec le réalisateur et la production, l'assistant réalisateur structure et encadre les deux étapes de création suivantes :

- la préparation du tournage par la supervision de toute la préproduction, et la création du plan de travail
- le tournage où il coordonne les moyens nécessaires à la mise en scène du réalisateur.

Le 1er assistant réalisateur est l'un des cadres de production d'un film. Il est en charge de l'ensemble de la planification d'un projet de tournage. Il établit en particulier le plan de travail du projet après dépouillement du scénario et évaluation des besoins techniques et matériels nécessaires.

Il travaille sur la base d'un scénario (et ses versions successives), dont il détermine l'ordre et le temps de tournage de chaque séquence. L'ensemble des données qu'il fournit au producteur et au réalisateur durant la phase de préparation permet à ceux-ci de valider un projet. Il est le premier collaborateur du réalisateur notamment à chaque instant du tournage et est l'interlocuteur privilégié des différents techniciens.

L'assistant réalisateur (le 1er assistant réalisateur) est un chef de poste, responsable d'une équipe.

1. Dans le cadre de la préparation, l'assistant réalisateur a tout particulièrement en charge :

- L'établissement du plan de travail
- Le dépouillement
- Les repérages
- Les réunions des chefs de postes avec le réalisateur
- La gestion du planning qui lui permet d'organiser, centraliser, répartir les données.

2. Dans le cadre du tournage, l'assistant réalisateur a la responsabilité :

- de l'établissement des feuilles de service.
- de la mise en œuvre du découpage auquel il aura participé.
- de la bonne marche du plateau et des équipes.
- du respect du plan de travail et des horaires.
- de mettre en place et diriger la figuration.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le secteur de cinéma et de la production audiovisuelle

Les sociétés de production de films pour le cinéma

Les sociétés de production de films pour la télévision

Les sociétés de production de films institutionnels et publicitaires

Les sociétés de prestations techniques

Les sociétés de production de programmes de télévision

Les grands groupes ou entreprises disposant de leur propre service audiovisuel

Emploi principal visé :

1er Assistant réalisateur (ou assistant metteur en scène)

2ème Assistant réalisateur

3ème Assistant réalisateur

stagiaire mise en scène

Autres emplois accessibles :

Régisseur Général / Régisseur Adjoint / Assistant régisseur adjoint

Assistant de production / chargé de production

Directeur de casting

Chef de file

Metteur en scène / Réalisateur

Scripte / assistant scripte

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1304 : Réalisation cinématographique et audiovisuelle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Après les 3 années de formation, la validation des compétences acquises se fait par :

- Un contrôle continu : une évaluation est prévue à la fin de trimestre.
- Un examen final de validation des acquis.
- Un suivi des activités du candidat dans l'entreprise où il est en contrat de professionnalisation.
- La soutenance d'un projet devant un jury : documents de production, explication rationnelle du tournage et de l'ordre de tournage des plans, cohérence de la gestion du tournage.
- La soutenance d'un rapport d'activité professionnelle devant un jury, ce qui permet au candidat de développer ses connaissances dans le domaine de l'assistanat.

Pour la VAE :

- Dossier décrivant les activités (intégrant un dossier technique)
- Portefeuille de preuves
- Mise en situation professionnelle
- Entretien avec un jury

Validité des composants acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Un enseignant de l'EICAR Deux professionnels, type salarié Deux professionnels, type employeur
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Un enseignant de l'EICAR Deux professionnels, type salarié Deux professionnels, type employeur
En contrat de professionnalisation	X		Un enseignant de l'EICAR Deux professionnels, type salarié Deux professionnels, type employeur
Par candidature individuelle	X		Un enseignant de l'EICAR Deux professionnels, type salarié Deux professionnels, type employeur
Par expérience dispositif VAE prévu en 2013	X		Un enseignant de l'EICAR Deux professionnels, type salarié Deux professionnels, type employeur

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 18 avril 2013 publié au Journal Officiel du 28 avril 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Assistant-réalisateur" avec effet au 02 juillet 2008, jusqu'au 28 avril 2018.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

15 titulaires de la certification en moyenne par an sur 18 postulants.

Autres sources d'information :

Site d'EICAR

Lieu(x) de certification :

Ecole internationale de création audiovisuelle et de réalisation (EICAR) : Île-de-France - Seine-Saint-Denis (93) [Parc des Portes de Paris]
Etablissement EICAR

50 avenue du président Wilson

batiment 136

93814 La Plaine St Denis

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : Assistant réalisateur